



LES INFRASTRUCTURES pour une relance écologique





LES INFRASTRUCTURES alliées de la relance

Face à une crise sanitaire sans précédent, reconstruire l'économie est le défi des prochains mois et des prochaines années. En créant des emplois partout sur les territoires et en participant à une relance résolument verte, le secteur des Travaux Publics peut contribuer activement à cette reconstruction.

Investir dans les infrastructures, c'est en effet donner une impulsion économique forte pour sortir de la crise, mais aussi accompagner les territoires sur le chemin d'une transition vers un monde bas carbone et les adapter au changement climatique. Face à des fractures sociales et territoriales de plus en plus béantes, les infrastructures forment les liens indéfectibles sur lesquels il faut pouvoir compter pour assurer la cohésion de nos territoires.

À tous niveaux, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, comme entreprises, la mobilisation doit être générale. Soyons au rendez-vous de la relance, il en va de l'avenir de nos concitoyens et de nos entreprises !





Reconstruire l'économie
et accompagner
les transitions écologiques
et numériques... c'est notre
défi pour la relance !

AMBITION N°1

VERS UN MONDE BAS CARBONE...

Développer une mobilité bas carbone

Parce que 30% des émissions de gaz à effet de serre en France sont attribuables au secteur des transports, les évolutions en matière de déplacements sont impératives. Qu'il s'agisse des transports collectifs, des modes doux ou des véhicules électriques, les alternatives pour favoriser une mobilité décarbonée se multiplient et de nouvelles infrastructures sont nécessaires à leur large diffusion.

En savoir + p. 34

Réduire de

40 %

les émissions de CO₂
en 2030 est l'objectif
de la Stratégie Nationale
Bas Carbone



Préserver la ressource en eau

Des réseaux efficaces et des infrastructures de qualité sont les conditions premières pour assurer la bonne gestion de l'eau. L'entretien et la modernisation des stations d'épuration, des réseaux d'adduction d'eau potable, des canalisations, des réservoirs et des châteaux d'eau permettent d'optimiser les prélèvements d'eau et d'en limiter les pertes.

En savoir + p. 38

1 LITRE

d'eau sur 5 est perdu
en raison de fuites
sur les réseaux d'eau
en France

AMBITION N°2

**OÙ LA RESSOURCE
EN EAU EST PRÉSERVÉE...**

Accélérer la transition énergétique

La programmation pluriannuelle de l'énergie prévoit un doublement des capacités de production d'électricité renouvelable d'ici 2028, ainsi qu'une réduction progressive de la part du nucléaire dans le mix électrique français. Les infrastructures de production et de distribution d'énergie offrent des solutions permettant d'atteindre cette trajectoire.

En savoir + p. 40

La production d'énergie renouvelable primaire a progressé de

70 %

depuis 2005

AMBITION N°3

**QUI SE TOURNE VERS
LES ÉNERGIES VERTES...**



AMBITION N°4

POUR UN MONDE PLUS CONNECTÉ...

Accélérer la transition numérique

La crise sanitaire a été un révélateur des inégalités dans l'accès au numérique. Avec une hausse du télétravail, de la télémédecine ou des formations à distance, l'importance de raccorder 100 % du territoire à l'internet haut débit devient une évidence. L'essor de ces pratiques doit être accompagné par le déploiement des réseaux de fibre optique partout en France.

En savoir + p. 42

48%

des Français ne sont toujours pas éligibles à la fibre optique en 2020

Renforcer la résilience des territoires

Avec un coût annuel d'indemnisation des sinistres liés au changement climatique de l'ordre de 1,9 Md€, la France est le pays d'Europe qui subit le plus de dégâts. Face à ces constats, il y a urgence à agir et les infrastructures font partie de la solution. Bassins d'orage, digues, murs de soutènement, renaturation des cours d'eau, reconstruction des zones humides, transformation des friches industrielles, nature en ville... les entreprises de Travaux Publics agissent pour protéger les territoires.

En savoir + p. 44

50 000 KM

de cours d'eau doivent faire l'objet
de mesures de restauration de la
continuité aquatique d'ici 2030

AMBITION N°5

ET DES TERRITOIRES PLUS RÉSILIENTS...



“ ...C'est notre ambition

POUR RECONSTRUIRE L'ÉCONOMIE,
POUR ET AVEC LES TERRITOIRES.

Suivez Bruno Cavagné



Par Bruno Cavagné,
Président de la FNTF

“ L'année 2020 est marquée par une crise sanitaire et économique sans précédent. Comment le secteur des Travaux Publics la traverse-t-il ?

Cette crise bouleverse l'horizon de nos entreprises. Après la période de confinement, marquée par une quasi-totalité des chantiers à l'arrêt, la reprise de l'activité demeure difficile. Si un guide de préconisations sanitaires, préparé par la profession, a permis de sortir de l'impasse, les entreprises font néanmoins face à de nouvelles contraintes sanitaires et à des surcoûts. L'activité sur l'ensemble de l'année 2020 devrait chuter de - 15 % avec l'inquiétude majeure d'une commande publique qui ne rebondit pas. Le nombre d'appels d'offres est inférieur de plus d'un tiers à son niveau d'avant-crise. Nous craignons donc de nouveau un trou d'air dans les mois à venir et il faut un électrochoc pour relancer la commande dans nos métiers. Sans cela, c'est tout un tissu de TPE-PME et de nombreux emplois partout dans les territoires qui sont directement menacés.





Selon vous, quelles sont les clés pour « relancer la machine » ?

Pour relancer des projets, tous les acteurs, État comme collectivités, doivent appuyer sur le bouton de l'investissement public. C'est un levier qui peut être activé. Les collectivités résistent bien à la crise sur le plan financier, elles sont peu endettées... Cessons d'être frileux et attentistes, il en va de la responsabilité collective des élus pour relancer l'économie et lancer des projets utiles pour nos concitoyens. Quel autre secteur est capable de créer de l'emploi et de la vitalité économique aussi rapidement sur les territoires ?

J'ai bien conscience qu'il est difficile de se projeter en cette période d'incertitudes sur le plan sanitaire, mais pour nos entreprises et pour l'économie en général, il est aussi difficile de n'avoir aucune perspective pour les mois à venir. Quelle que soit l'évolution du contexte sanitaire – confinements successifs ; arrivée d'un vaccin... – nous devons reconstruire l'économie. Les entreprises de Travaux Publics, avec les hommes et femmes qui en font la force, y sont prêtes !

Comment les entreprises de Travaux Publics peuvent-elles participer à une relance vertueuse ?

L'État vient d'annoncer un plan d'investissement conséquent qui porte une ambition forte en matière de développement écologique des territoires. Il doit maintenant se traduire en actes et la temporalité de son exécution sera la clé de sa réussite.



C'est notre combat pour les semaines à venir : soit les appels d'offres sortent rapidement et se concrétisent en chantiers pour 2021, soit nous passerons à côté de l'objectif de relance économique. Je ne peux que me réjouir que ce plan s'appuie sur la régénération et le déploiement d'infrastructures, mais il va maintenant falloir agir vite et au service des territoires. Le secteur des Travaux Publics a beaucoup à apporter, il se place au croisement des grandes mutations de notre société.

Il participe à la décarbonation des infrastructures de mobilité, à la préservation de la ressource en eau, à la protection de nos territoires contre les aléas climatiques, au développement des énergies renouvelables ainsi qu'à la réduction des fractures numériques et sociales. Les enjeux sont multiples : répondre aux urgences économiques, climatiques et sociales. Les infrastructures doivent être la première marche de cette relance.



... LES INFRASTRUCTURES DOIVENT ÊTRE LA PREMIÈRE MARCHE DE LA RELANCE.

P. 9 Tribune du Président Bruno Cavagné

1/3

Pérenniser l'activité et préserver l'emploi

P. 12



P. 14 Les Travaux Publics en chiffres

P. 16 Les Travaux Publics en France et dans le monde

P. 18 Les infrastructures au service de la relance écologique

P. 20 Les Travaux Publics booster d'opportunités

P. 22 Innovations : un secteur en pointe

P. 24 Rétrospective 2020

2/3

Placer les infrastructures au service d'une relance vertueuse

P. 26



P. 28 Soutenir l'emploi et la croissance

P. 29 Agir pour un développement écologique et inclusif

P. 30 Mieux entretenir les réseaux et les adapter au changement climatique

P. 31 Renforcer la cohésion et l'innovation dans les territoires

3/3

5 ambitions pour des territoires, tremplins de la relance verte

P. 32



P. 34 Développer une mobilité bas carbone

P. 38 Préserver la ressource en eau

P. 40 Accélérer la transition énergétique

P. 42 Accélérer la transition numérique

P. 44 Renforcer la résilience des territoires

P. 46 Et demain ?

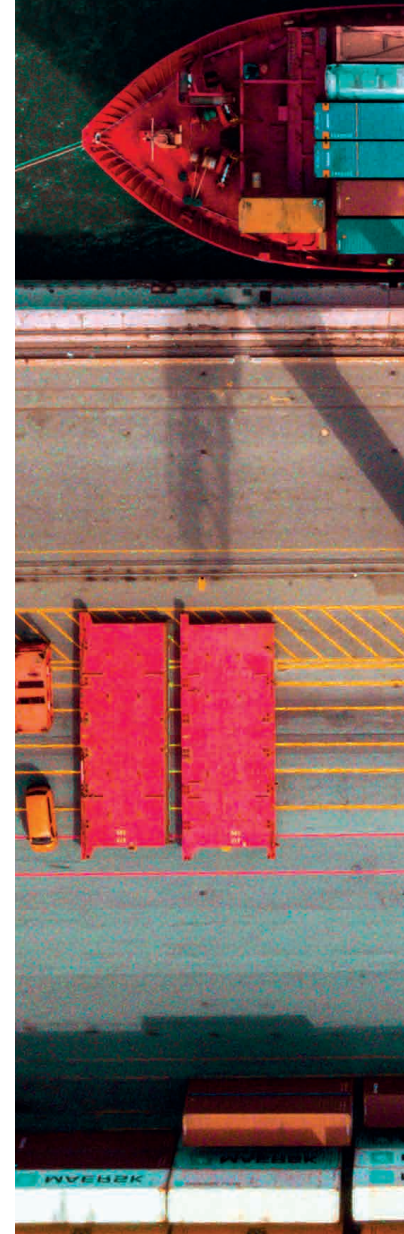
P. 47 Les fédérations régionales



1/3

Pérenniser l'activité et préserver l'emploi

Préparer l'avenir du secteur des Travaux Publics, c'est aussi préparer l'avenir de plus de 300 000 hommes et femmes qui travaillent chaque jour pour construire et entretenir les ouvrages et réseaux indispensables au développement des territoires. Fortement impacté par la crise sanitaire et économique, le secteur peut être un acteur majeur de la relance économique.





Les Travaux Publics EN CHIFFRES

En 2019 le chiffre d'affaires global des entreprises s'établit à 44,5 Md€ en France. En 2020, la crise sanitaire et économique bouleverse l'horizon des entreprises. Une baisse de -15 % de l'activité est estimée.

14

FNTPT
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

44,5 Md€

Chiffre d'affaires en France en 2019

33,5 Md€

Chiffre d'affaires dans le reste du monde en 2019

60 %

ont entre 1
et 10 salariés

Répartition des entreprises de Travaux Publics par taille

Le secteur comporte de nombreuses TPE et PME qui composent un tissu d'entreprises de proximité. Des grands groupes, leaders internationaux, sont aussi très présents partout dans les territoires via leurs filiales et agences locales.

30 %

ont entre 11
et 50 salariés

9 %

ont entre 51
et 500 salariés

1 %

ont plus
de 500 salariés

8 000

Entreprises dans
les Travaux Publics

310 000

Emplois dans
les Travaux Publics

275 000

Salariés
permanents

53 %

Ouvriers

29 %

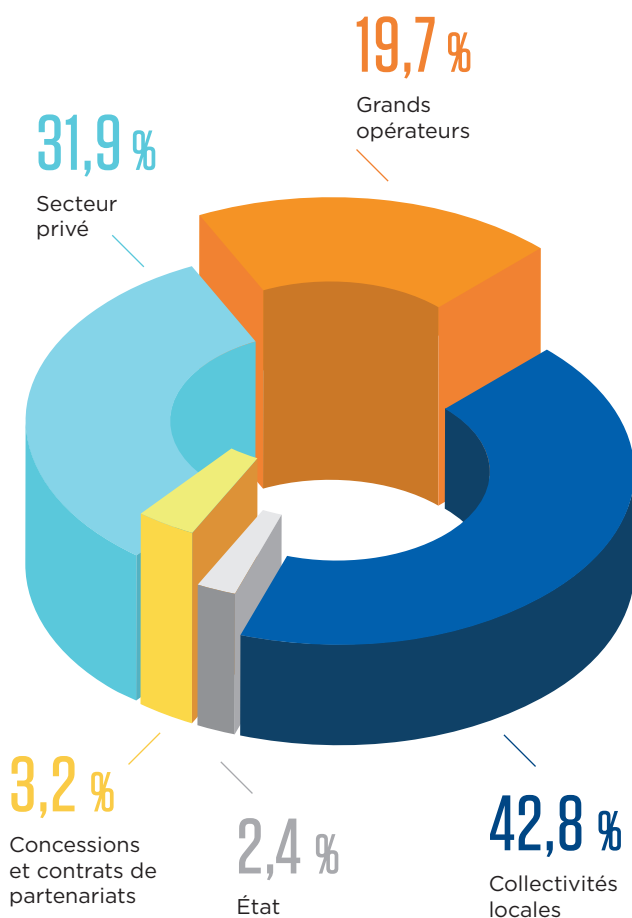
ETAM

18 %

Cadres



Pour qui travaillent les entreprises du secteur ?



Plus de

2/3

de l'activité du secteur des Travaux Publics émanent de la commande publique.

Près de

43 %

proviennent directement des collectivités locales.



Une diversité d'ouvrages

15,3 MDE

Travaux routiers

7,9 MDE

Terrassements

7,1 MDE

Adduction d'eau, assainissement, autres canalisations et installations

6,2 MDE

Travaux électriques

3,8 MDE

Ouvrages d'art et équipement industriel

1,4 MDE

Fondations spéciales, sondages et forages

1,3 MDE

Voies ferrées

1,1 MDE

Travaux souterrains

0,4 MDE

Travaux en site maritime ou fluvial

Les Travaux Publics EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Reconnues pour la qualité de leurs ouvrages, aussi bien dans l'Hexagone que dans le reste du monde, les entreprises françaises de Travaux Publics réalisent au global 78 Md€ d'activité en 2019.

En France, plus de 8 000 entreprises sont localisées sur l'ensemble du territoire, équipant aussi bien les zones urbaines que rurales. Elles construisent et entretiennent les réseaux, contribuant au dynamisme économique et à la cohésion territoriale.

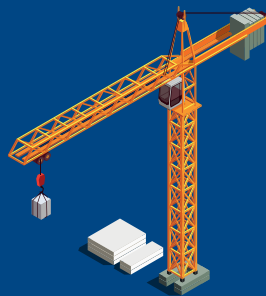
16

FNTP RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Chiffre d'affaires dans les régions françaises en 2019

44,5 Md€

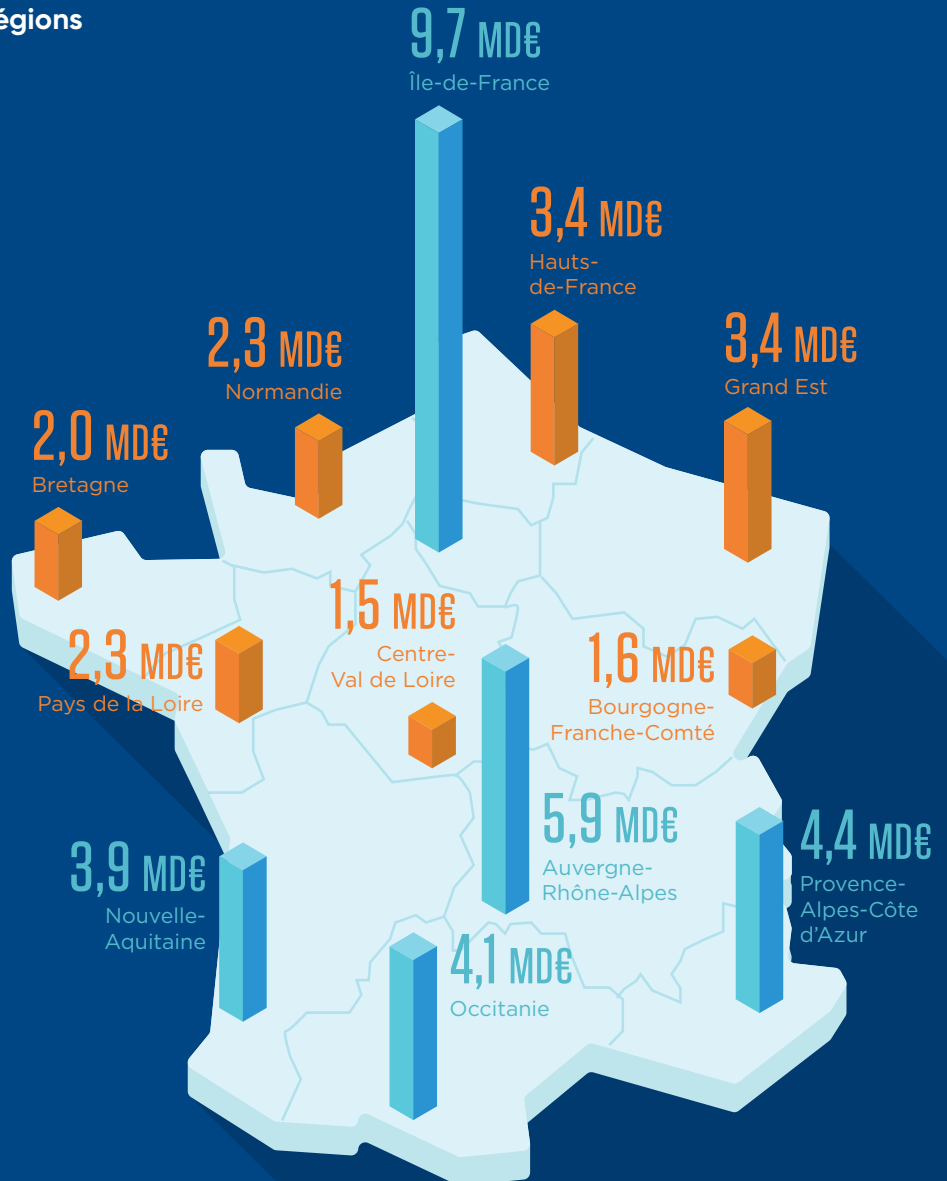
Chiffre d'affaires réalisé en France en 2019



Le secteur des Travaux Publics est moins concentré que l'économie française :

1/5

de l'activité se situe en Île-de-France, alors que cette région représente 1/3 du PIB national.



Avec 33,5 Md€ de chiffre d'affaires réalisé à l'étranger (soit près de 43% de leur activité globale), les entreprises françaises de Travaux Publics excellent à l'international. Elles exportent leur savoir-faire sur tous les continents. Leur présence participe au développement des territoires (mobilité, accès à l'eau, à l'énergie), mais aussi à la formation de la main-d'œuvre locale et à la création d'emplois dans de nombreux pays.

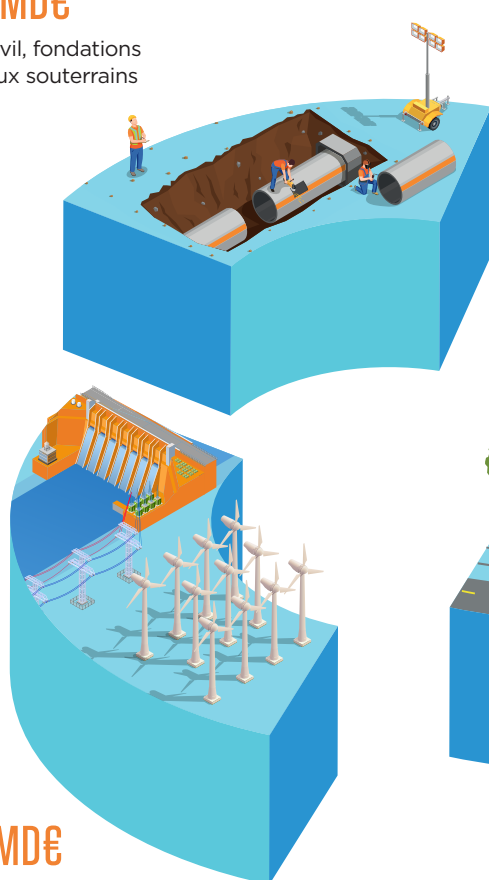
Dans le reste du monde, les entreprises françaises ont réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de



Chiffre d'affaires par type d'activité, dans le monde

6,6 Md€

Génie civil, fondations et travaux souterrains

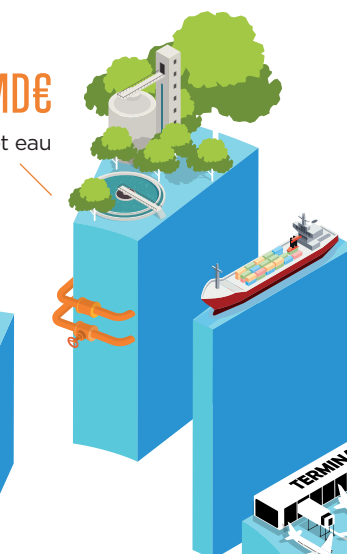


9,7 Md€

Énergie

2,0 Md€

Environnement et eau



0,7 Md€

Maritime/Offshore



14,5 Md€

Infrastructures de transport (routes, voies ferrées et aéroports)

Les infrastructures AU SERVICE DE LA RELANCE ÉCOLOGIQUE

La relance économique passe par les territoires et doit s'inscrire dans les objectifs de la transition écologique. Les infrastructures sont des leviers pour réussir cette relance écologique. Elles constituent les réseaux qui tissent des liens entre les citoyens, tout en contribuant au développement économique, au respect de l'environnement et à une meilleure qualité de vie.

18

FNTP RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



Moderniser le réseau ferroviaire

Les infrastructures ferroviaires sont anciennes et dégradées. Sur les 9 137 km de lignes de desserte fine, moins de 20 % sont électrifiées et l'âge moyen du réseau est de 40 ans. Moderniser les liaisons ferroviaires régionales et améliorer les liaisons longue distance sont des enjeux cruciaux pour favoriser le report modal.

Faire face aux défis électriques

Produire et distribuer des énergies plus propres, accélérer le déploiement de 100 000 bornes de recharge électrique d'ici la fin 2021, mieux éclairer les villes, mettre en place des réseaux intelligents... Les défis à relever par cette filière sont nombreux.

Renouveler le patrimoine de l'eau

Afin de réduire les prélèvements d'eau et d'assurer les besoins futurs, investir dans la modernisation d'1 million de km de réseaux d'eau potable, de 370 000 km de réseaux d'assainissement, de 21 000 stations d'épuration et des très nombreux réservoirs de stockage est une nécessité.

Investir dans les réseaux routiers

Mieux entretenir et moderniser les réseaux routiers et leurs ouvrages d'art est urgent pour endiguer la détérioration. Le réseau routier national pourrait voir 62 % de ses chaussées très dégradées en moins de 20 ans, si l'effort d'entretien reste à son niveau actuel. Quant à l'état des ouvrages d'art, souvent anciens et parfois méconnus, il faut désormais se poser la question de la sécurité des usagers.

Se déplacer plus sobrement

Les Français consacrent 1h02 par jour à leurs déplacements. L'évolution vers des modes de transport plus propres est nécessaire pour être en ligne avec la trajectoire bas carbone. Les infrastructures de transport accompagnent cette transformation.

Renforcer la résilience des territoires

6 Français sur 10 sont concernés par les risques climatiques. La protection des milieux fragiles, la construction des digues, la renaturation des cours d'eau figurent parmi les réponses à apporter pour protéger les territoires.

Stocker, transporter et distribuer le gaz

Les 35 000 km de gazoducs et 200 000 km de canalisations de distribution de gaz font partie des réseaux stratégiques d'un territoire, aux côtés des terminaux méthaniers et des réservoirs de stockage.

Favoriser le transport fluvial

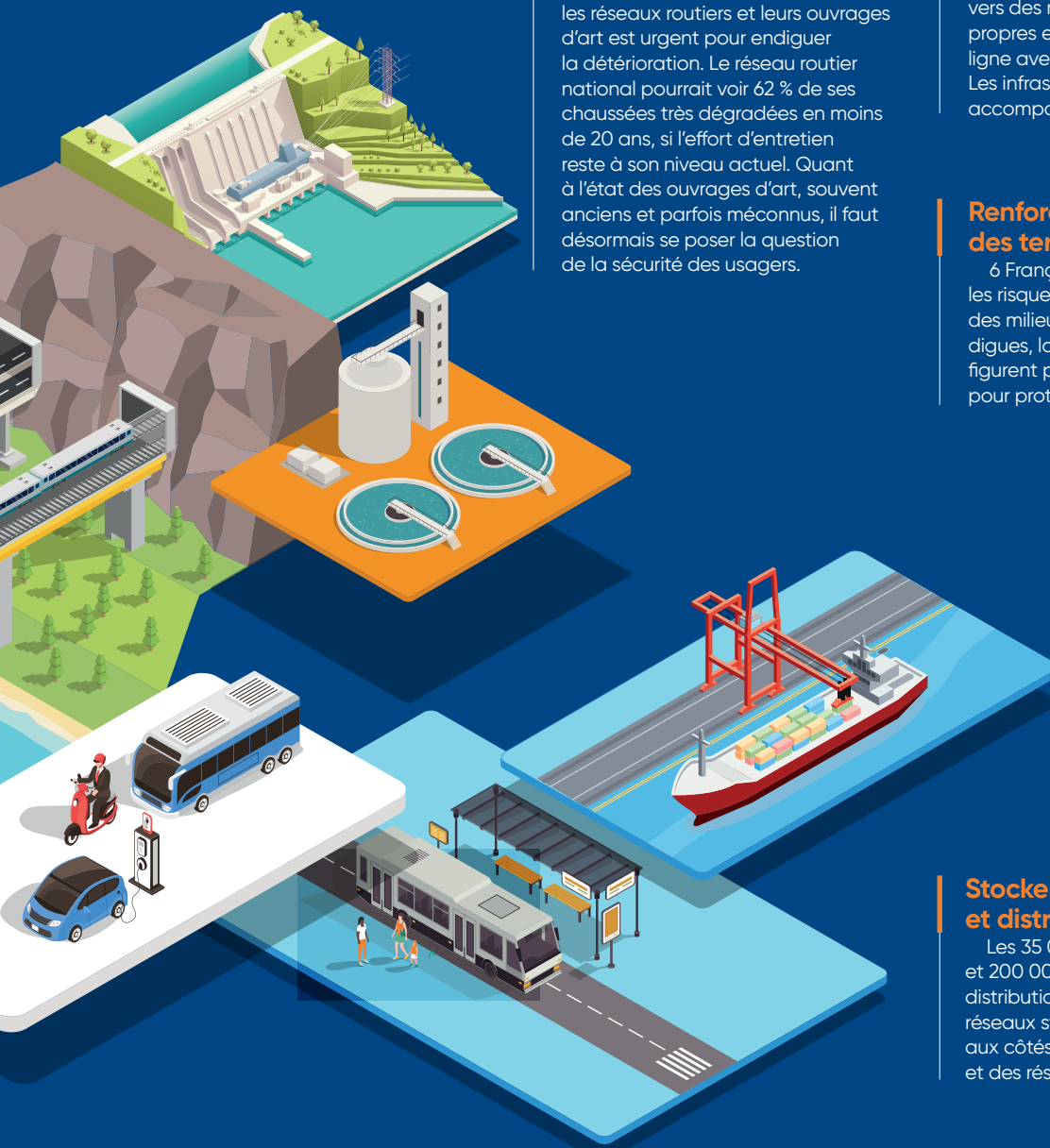
La France compte 8 500 km de voies navigables, soit 1/4 du réseau fluvial européen. Développer le transport fluvial contribue à réduire l'empreinte écologique du secteur : ce mode consomme 2 à 4 fois moins de carburant que d'autres modes alternatifs.

Connecter les territoires

Le déploiement de la fibre est une condition indispensable au développement économique des territoires. Pourtant, 48 % des Français ne sont toujours pas éligibles. Dans le cadre de la relance, 240 M€ supplémentaires sont prévus pour le plan France THD.

Ouvrir les territoires à l'international

Si la fréquentation des aéroports a été victime de la crise sanitaire en 2020, ils demeurent l'unique porte d'accès à des pays éloignés et sont essentiels à l'économie et au tourisme. Les ports assurent le passage de plus de 360 millions de tonnes de marchandises et 29 millions de passagers chaque année. Ils constituent des lieux stratégiques pour le rayonnement international.



Les Travaux Publics BOOSTER D'OPPORTUNITÉS

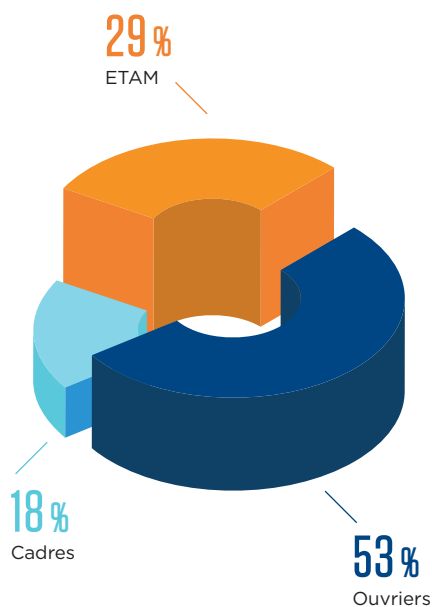
Les Travaux Publics sont un vecteur d'insertion sociale et économique. Ouvriers, employés ou ingénieurs, chacun y trouve sa place, car tous les niveaux de qualification sont nécessaires. De la conception à l'entretien des infrastructures, les opportunités professionnelles sont nombreuses.

310 000 EMPLOIS EN 2019

Une montée en qualification progressive

Les ouvriers représentent plus de la moitié (53 %) des effectifs permanents des entreprises de travaux publics. Toutefois, depuis quelques années, on assiste à une montée en qualification des salariés. La part de techniciens et cadres est passée de 44 % à 47 % entre 2015 et 2019.

Répartition des effectifs par catégorie professionnelle en 2019



Source : CNETP



Un secteur qui forme les jeunes

Les entreprises de Travaux Publics s'engagent pour la formation : à la rentrée 2020 plus de 9 000 contrats d'apprentissage ont été établis, en hausse de 15 % par rapport à 2019. Parmi les apprentis, plus d'un tiers a moins de 18 ans et plus des ¾ effectuent leur apprentissage dans des entreprises de 50 salariés et plus. L'ambition du secteur est d'augmenter les effectifs d'apprentis pour atteindre 12 000 d'ici à 2023.



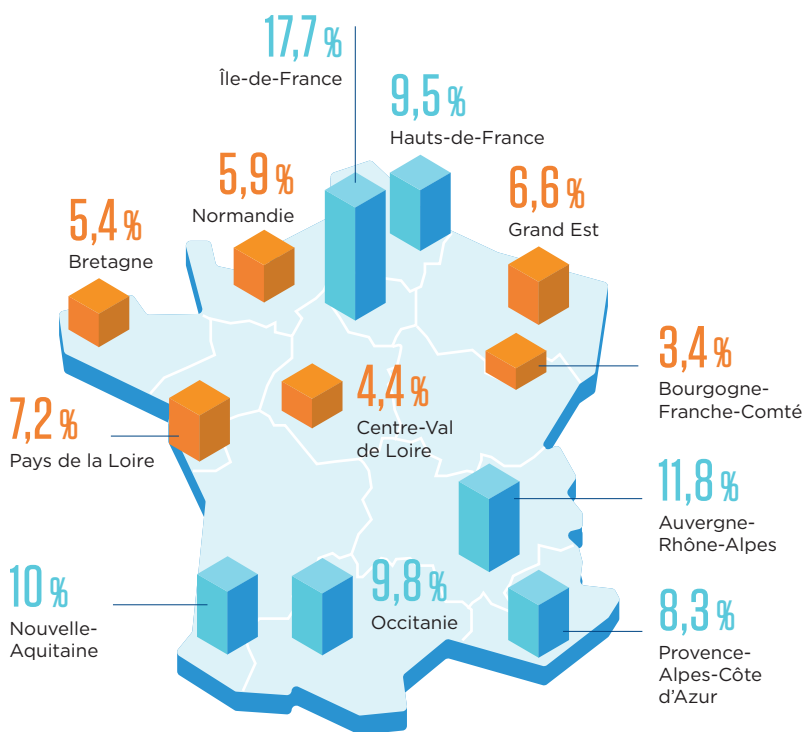
Une diversité des métiers

Le secteur des Travaux Publics se caractérise par la diversité des métiers proposés et les opportunités d'évolution offertes. Ingénieur d'études, géomètre-topographe, constructeur de routes, mécanicien d'engins, raccordeur en fibre optique... la liste est longue !

Des emplois sur tout le territoire

Les entreprises de Travaux Publics sont bien réparties sur toute la France. Le secteur offre la possibilité de travailler près de chez soi, et il contribue au dynamisme et à la cohésion des territoires.

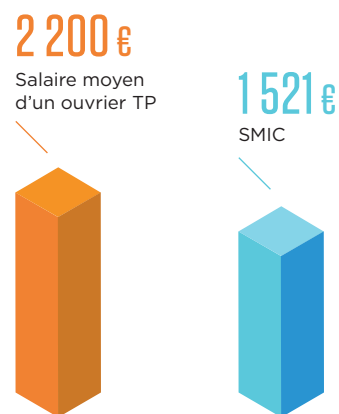
Répartition des effectifs par région en 2019



Source : CNETP - hors salariés domiciliés à l'étranger ou dans les DOM

Des rémunérations attractives

Un ouvrier dans les Travaux Publics perçoit en moyenne 2 200 € bruts mensuels, soit environ 45 % de plus que le SMIC. Cette rémunération moyenne dépend du niveau de qualification et de l'ancienneté : selon la région, elle s'échelonne entre 2 100 € à 2 500 €. À cela, il faut ajouter les indemnités liées à leurs déplacements et aux repas.



Des métiers qui se féminisent

Malgré une présence encore faible, la part des femmes progresse petit à petit : elles représentent 11% des effectifs contre environ 9% il y a une dizaine d'années. Les femmes comptent désormais pour près de 20% des effectifs cadres.



Innovations : UN SECTEUR EN POINTE

Qu'il s'agisse de procédés, de produits ou de nouveaux usages, les entreprises de Travaux Publics innovent au quotidien. Elles expérimentent des techniques nouvelles en faveur de l'environnement, de la sécurité de leurs collaborateurs, ou encore de la performance sur les chantiers.

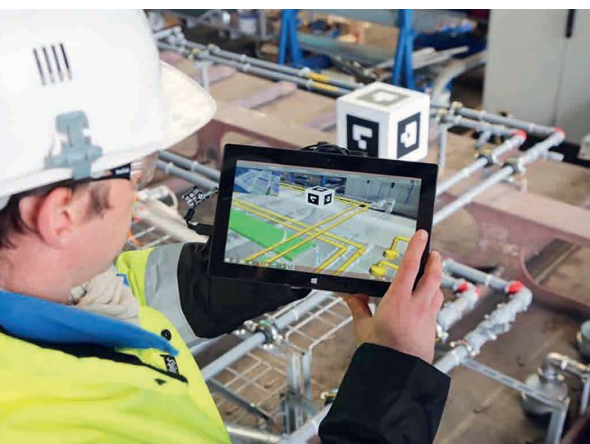
De nouvelles solutions pour une économie circulaire

Le secteur des Travaux Publics produit, sur les chantiers, chaque année 185 millions de tonnes de déchets, le plus souvent inertes (terres excavées par exemple...). Leur réutilisation et leur recyclage sont des solutions proposées par les entreprises pour réduire l'empreinte d'un chantier. Il est par exemple possible d'entretenir une route en utilisant des matériaux issus de la déconstruction des chantiers ou des produits d'origine végétale. Grâce à cette pratique, la consommation des matières premières (granulats et bitume) est limitée, le besoin en transport est réduit ainsi que l'empreinte carbone du chantier.



Le numérique au service de la performance

Engins de chantier équipés de GPS, casques à réalité augmentée, impression 3D, drones... Le numérique est présent sur les chantiers et révolutionne aussi la façon dont les infrastructures sont planifiées, conçues et gérées. Le Building Information Model (BIM), par exemple, est un outil qui garantit le partage des données fiables, de la conception à l'exploitation d'une infrastructure. Il permet de suivre l'avancement d'un chantier, mais aussi de planifier la maintenance d'un ouvrage. Les technologies numériques améliorent la performance et génèrent de nombreux gains de productivité.



Innover pour mieux protéger les salariés

Pour de nombreux types de travaux (travaux en hauteur, de nuit...), des innovations remarquables se diffusent afin d'améliorer encore la sécurité du personnel : des outils spécifiques à la manutention des cages d'armatures, des zones d'exclusion entourant les engins, des solutions à assistance robotisée pour augmenter la puissance de l'homme (exosquelette par exemple). La haute technologie s'invite sur les chantiers.



PAROLE D'ENTREPRENEUR

« La diminution des risques sur les chantiers est au cœur des préoccupations de notre profession. Le but est de changer les mentalités, de faire en sorte que le facteur humain, malheureusement trop présent dans l'accidentologie, soit autant pris en compte que les aspects techniques et réglementaires. »

Philippe ROBIT – Directeur R&D



Découvrez les Trophées
des TP 2019



Des ouvrages innovants

La route lumineuse

Cette solution exploite la lumière naturelle du soleil, ainsi que celle apportée par les phares des voitures, pour faciliter le repérage des virages et points à risque.

La route recyclée

Cette technique limite le recours à des granulats neufs et réduit le besoin en transport, lors des opérations de réfection routière, grâce à la réutilisation des enrobés recyclés.

Canalisations intelligentes

Des capteurs déployés sur les canalisations surveillent en permanence l'état des réseaux et améliorent ainsi leur rendement.

Rétrospective 2020



24

FNTP RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

1 — COVID-19 : l'activité à l'arrêt

La crise sanitaire a mis un coup d'arrêt brutal à l'activité, déstabilisant le secteur des Travaux Publics. Environ 80 % des entreprises étaient à l'arrêt complet au plus fort de la crise et le chiffre d'affaires s'est écroulé sur cette période... Les difficultés d'approvisionnement en équipements de protection au début de la crise et une commande publique stoppée net ont pesé sur l'organisation des entreprises et la reprise de l'activité.

2 — Une reprise progressive de l'activité après le confinement

Avec la mise en place d'un protocole sanitaire dès avril puis la fin du confinement en mai, les chantiers de Travaux Publics redémarrèrent ensuite progressivement. Toutefois, la mise en place de nouvelles règles sanitaires entraîne à la fois des surcoûts et des pertes de rendement sur les chantiers. En outre, la commande publique ne rebondit pas et reste à l'étiage entre les mois de mai et septembre. En conséquence, la perte de chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année 2020 devrait atteindre -15 %. L'inquiétude principale concerne les appels d'offres qui enregistrent un recul de plus de 30 % en comparaison à leur niveau d'avant-crise.





PAROLE D'ENTREPRENEUR

« Il ne faut pas profiter de la situation de crise sanitaire pour bloquer les investissements publics. Avant la Covid-19 il y avait de l'argent public et on était dans une bonne dynamique. Dans les communes, dans les départements, il y a des beaux projets, maintenant il faut les accélérer ! »

Vincent MARTIN – Chef d'entreprise



Découvrez l'interview dans son intégralité



3 — Plan de relance : passer à l'action

Présenté début septembre, le plan France Relance porte une partie des espoirs de la Profession. Il affiche en effet une ambition forte pour la transition écologique. Une enveloppe de 30 Md€ sur 2021-2022 en faveur de l'écologie, a été dévoilée et près de 4 Md€ concernent directement des investissements dans les infrastructures. La vitesse d'exécution de ce plan pour une mise en œuvre rapide des projets constitue la clé pour le redémarrage de l'activité dans le secteur.

4 — Collectivités locales : vite, des projets !

La territorialisation du plan avec son appropriation par les acteurs des territoires est également essentielle : les collectivités locales représentent 70 % de l'investissement public. Après le décalage du second tour des élections municipales et le retard dans la mise en place des exécutifs locaux, l'enjeu est de lancer, dès la fin de l'année 2020, des projets partout dans les territoires. Cet effort d'investissement est nécessaire et doit être mené sans délai pour maintenir l'activité et soutenir l'emploi en 2021.

DANS LES GRANDES LIGNES...

15 Mars

Premier tour des élections municipales

17 Mars

Début du confinement et arrêt de l'activité de nombreuses entreprises TP

2 Avril

Présentation du protocole sanitaire de l'OPBTP

11 Mai

Fin de la période de confinement

28 Juin

Second tour des élections municipales

10 Juillet

Fin de l'état d'urgence sanitaire

3 Septembre

Présentation du plan France Relance

16 Octobre

Rétablissement de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire

30 Octobre

Reconfinement à l'échelle nationale

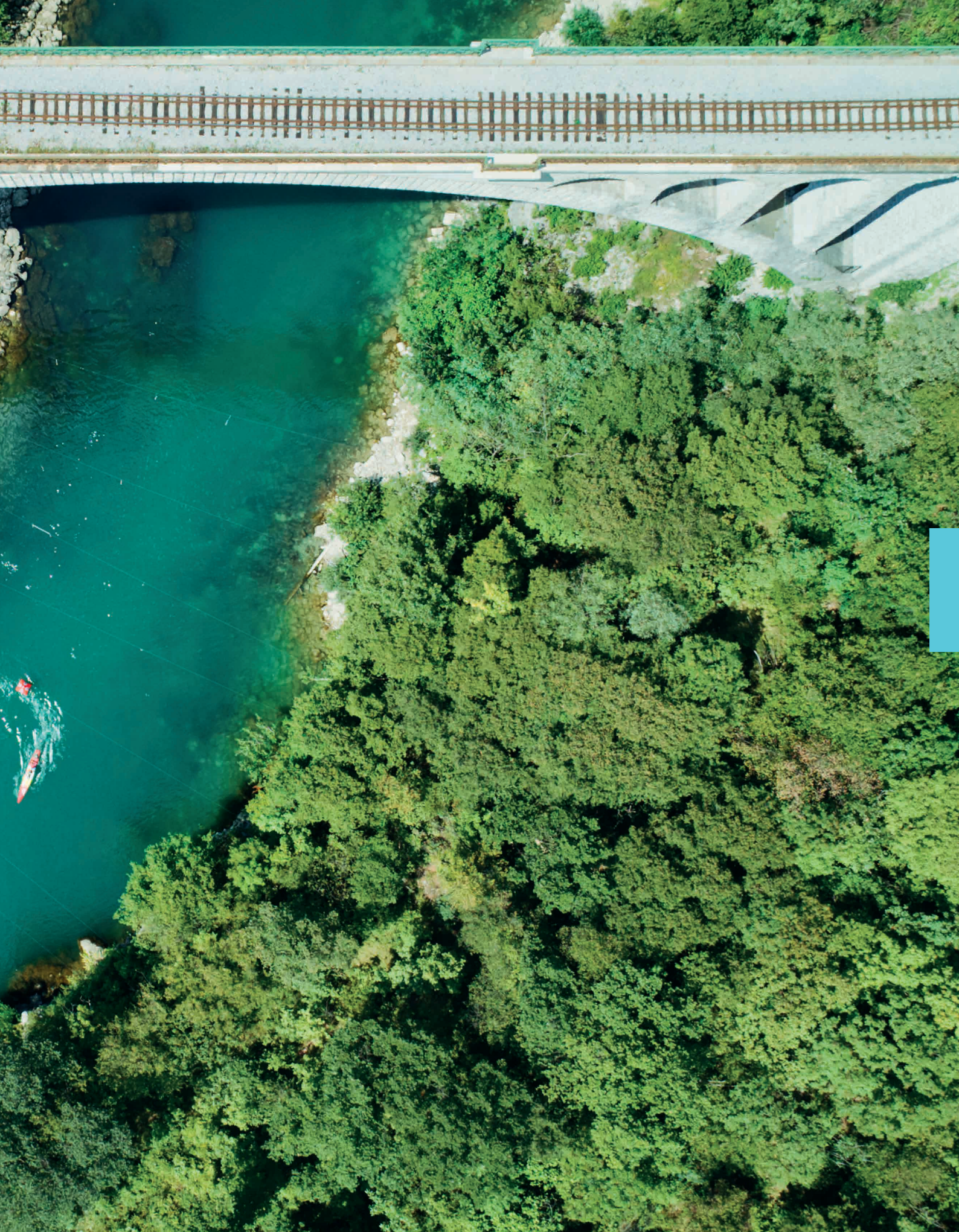




2/3

Placer les infrastructures au service d'une relance vertueuse

Aujourd'hui, plus que jamais, la lutte contre le changement climatique doit être intégrée aux mesures de redressement économique. Les infrastructures sont le cœur battant de la relance territoriale. Elles assurent la compétitivité économique et tissent des liens entre les territoires. Elles ont la capacité de participer à une croissance vertueuse tant en matière environnementale que sociale.





SOUTENIR L'EMPLOI ET LA CROISSANCE

28

FNTF RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Les infrastructures sont les supports nécessaires à tous les secteurs d'activité. Elles participent au développement des territoires. Un déficit en infrastructures induit généralement un manque d'attractivité territoriale et un faible dynamisme économique.

Les réseaux : fondements de la compétitivité

Investir dans les infrastructures stimule la demande, améliore l'offre, augmentant ainsi le potentiel de croissance. Par son effet multiplicateur, une hausse de l'investissement public génère des retombées économiques en matière de revenu des ménages, d'emploi, de productivité et de valeur ajoutée. Une fois en service, les infrastructures apportent aussi des bénéfices importants en facilitant la mobilité et les échanges (physiques ou numériques), en améliorant l'accès à l'emploi et aux services de première nécessité.



PAROLE D'ENTREPRENEUR

« L'apprentissage a le vent en poupe. Il y a de plus en plus d'entreprises qui demandent des jeunes apprentis. Malgré la crise, il faut que le secteur continue à former. »

Lionel LLOBET – Chef d'entreprise et président d'un centre de formation



Découvrez l'interview dans son intégralité



Un secteur indispensable à la relance

Après la crise, le redressement doit combiner les impératifs économiques et l'urgence climatique. Cette ambition se concrétise dans le plan France Relance, doté d'un volet de 30 Md€ consacrés à la transition écologique. Le potentiel des infrastructures vertes est reconnu, que ce soit en matière de biodiversité, de mobilité, de sécurisation ou de résilience des réseaux. Selon une étude récente, un plan d'investissement, de 14 Md€ par an, tourné vers la transition écologique permettrait de soutenir plus d'1 million d'emplois à horizon 2022¹. Chaque euro investi permettrait de générer une valeur ajoutée de 2,8 €.

FOCUS

L'investissement public, un levier pour sortir de la crise

Selon l'OFCE, un choc initial d'investissement public, équivalent à 1 point du PIB, entraîne une hausse du PIB de 1,2 point et permet de sauvegarder plus de

280 000 emplois

à l'horizon de 5 ans². En agissant sur les équipements publics, c'est la compétitivité de nombreux autres secteurs économiques que l'on améliore.



AGIR POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUE ET INCLUSIF

La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) a pour ambition de réduire de 40 % les émissions des gaz à effet de serre dès 2030 et d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Or, l'utilisation des infrastructures (de transport, d'eau, d'énergie, du numérique) représente près de 50 % des émissions de CO₂ de la France. Pour réduire notre empreinte carbone, il faudra investir massivement en faveur des réseaux de la transition écologique.

Un secteur au cœur des changements

Infrastructures et transformation écologique sont indissociables. L'effort porté en matière d'investissement public sur des projets d'infrastructures est parfaitement compatible avec les grands objectifs environnementaux. Qu'il s'agisse de la mobilité, de l'énergie, des équipements de prévention des risques naturels ou encore de la protection des territoires, les métiers des Travaux Publics participent à accélérer les mutations.

Des solutions en faveur de l'environnement

La préservation de l'environnement est une attente prioritaire des Français. Pour 7 Français sur 10, les enjeux environnementaux sont un élément important lors du vote aux municipales³. De l'éclairage public à basse consommation, en passant par les bornes de recharge électrique et les digues de protection contre les inondations, les solutions proposées par les infrastructures, pour assurer la transition au sein des territoires, sont multiples.

³ Institut Montaigne



FOCUS

Des objectifs ambitieux pour les territoires de demain

- Tripler la part modale du vélo dans les déplacements quotidiens d'ici à 2024
- Installer 100 000 bornes de recharge électrique sur l'espace public d'ici la fin 2021
- Construire 100 stations de recharge en hydrogène d'ici à 2023
- Réduire les prélèvements d'eau de 10 % en 5 ans et de 25 % en 15 ans
- Restaurer 50 000 km de cours d'eau d'ici à 2030
- Développer 1 GW par an pour l'éolien en mer à partir de 2024
- Atteindre 36 % de production électrique d'origine renouvelable d'ici à 2028
- Assurer la couverture de 100 % du territoire en fibre optique (FttH) d'ici à 2025

Une responsabilité sociale

Les entreprises de Travaux Publics elles-mêmes évoluent vers un modèle de développement écologique et responsable. Des modes de travail plus vertueux pour l'environnement se mettent en place grâce à des innovations sur les matériaux ou les process. En favorisant l'insertion et la formation des jeunes, elles s'inscrivent aussi dans une démarche d'inclusion sociale.



PAROLE D'ENTREPRENEUR

« Le souci écologique sort renforcé de la crise sanitaire. Nos entreprises de Travaux Publics ont intérêt à le prendre en compte. Il y a une pression assez forte pour travailler plus sobrement sur le plan énergétique. L'an passé, on a mis par exemple en place une station de gaz naturel pour ravitailler nos véhicules. »

Christophe DEPEE –
Chef d'entreprise



Découvrez l'interview dans son intégralité



MIEUX ENTRETENIR LES RÉSEAUX ET LES ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Inondations, vagues de chaleur, épisodes de sécheresse, tempêtes... Des phénomènes climatiques extrêmes impactent les territoires et leurs infrastructures. Les dégâts sont nombreux et les besoins de reconstruction, de plus en plus élevés. À ces enjeux s'ajoute l'entretien insuffisant des infrastructures, qui contribue à accélérer leur vieillissement et à accroître leur exposition.

Un patrimoine qui se détériore

La France possède un patrimoine d'infrastructure exceptionnel : plus d'1 million km de routes, plus de 17 000 km d'itinéraires cyclables, environ 28 000 km de voies ferrées, 8 500 km de voies navigables, près d'1 million km de canalisations d'eau, 9,5 millions de points lumineux... Toutefois, le manque d'investissement entraîne une détérioration de la qualité de ce patrimoine. Il est urgent d'investir davantage dans ces réseaux afin de les entretenir, les moderniser et les rendre plus résilients. Pour le réseau routier national, si l'effort d'entretien reste à son niveau

actuel, 62% des chaussées seront dans un état très dégradé dans moins de 20 ans. Quant aux ponts, pour enrayer leur dégradation, il faut doubler les efforts actuels en mobilisant chaque année 120 M€ supplémentaires⁴.

Une vulnérabilité accrue face aux aléas climatiques

La plupart des ouvrages ont été construits il y a plusieurs dizaines d'années, souvent dans les décennies d'après-guerre. Ils sont aujourd'hui vieillissants et ne sont en outre pas conçus

pour résister à des événements climatiques de plus en plus violents. Les inondations, en plus des dégâts humains, causent des dommages croissants à la structure des chaussées ou des voies ferrées. En France, ce sont plus de 15 000 km de routes communales et près de 2 000 km des voies ferrées qui seraient par exemple concernés par un risque de submersion marine, dans un scénario d'élévation du niveau de la mer de 1 m⁵.

Entretien et adapter pour limiter les dégâts

La prise en compte du changement climatique dès la conception des infrastructures est cruciale pour renforcer leur résilience. Des mesures d'adaptation des réseaux existants sont aussi nécessaires. Au niveau mondial, il faudra investir entre 30 000 et 50 000 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années pour préparer les infrastructures aux aléas climatiques⁶.

FOCUS

Des infrastructures qui se dégradent en raison d'un sous-investissement devenu chronique

Plus de **50%** des routes nationales sont en mauvais état

20% des ponts communaux posent des problèmes de sécurité et de disponibilité pour les usagers

1 litre d'eau sur 5 est perdu en raison de fuites sur les réseaux de canalisation

30 ans Âge moyen des installations d'éclairage public

11 000 km de voies ferrées ont atteint leur durée de vie maximale

RENFORCER LA COHÉSION ET L'INNOVATION DANS LES TERRITOIRES

Les infrastructures tissent des liens et connectent les territoires entre eux. Un bon maillage du territoire, à l'échelle nationale comme au niveau local, équilibre les territoires et doit assurer à chaque citoyen français, où qu'il naisse, certains fondamentaux : l'accès aux services et à la santé, la couverture numérique et la mobilité.

Mobilité : des disparités frappantes

La fracture territoriale est une réalité en France : 85 % des habitants⁷ de communes isolées déclarent ne pas avoir le choix dans leur mode de transport. La route constitue souvent le seul moyen pour se déplacer dans ces territoires. Quant aux lignes ferroviaires de desserte fine du territoire, elles souffrent notamment de ralentissements fréquents. Elles sont en outre menacées de fermeture, avec à terme 40 % du réseau qui pourraient être concernés⁸. En zone urbaine, les habitants des quartiers prioritaires⁹, en général les plus dépendants des transports en commun, rencontrent aussi des difficultés : 21 % estiment qu'il y a un manque de transports en commun adaptés (horaires, accessibilité, desserte).

Investir dans les infrastructures pour désenclaver les territoires

La disponibilité et la qualité des infrastructures sont des conditions nécessaires pour accéder aux services publics, favoriser la cohésion sociale et garantir l'égalité territoriale. La loi d'orientation des mobilités (LOM), votée fin 2019, a pour objectif de supprimer les « zones blanches » de la mobilité et d'améliorer les transports du quotidien. Quant au numérique¹⁰, le Gouvernement prévoit de généraliser la fibre optique (FttH) sur l'ensemble du territoire, d'ici à 2025.



Garantir un égal accès au numérique

Avec la dématérialisation rapide des activités du quotidien, l'accès au très haut débit internet pour tous est indispensable. Le Plan France THD prévoit la couverture de 100 % du territoire en FttH à horizon 2025. Pourtant au 30 juin 2020, 48 % de la population demeurent non éligibles¹¹. Contrairement aux grandes agglomérations, les zones rurales sont encore mal équipées en infrastructures de qualité. À l'heure actuelle, 3 millions de prises sont sans financement dans les zones peu denses (RIP). Pour assurer leur déploiement, 400 M€ de moyens supplémentaires seraient nécessaires¹².



21 %

des habitants des quartiers prioritaires estiment qu'il y a un manque de transports en commun adaptés

Des territoires intelligents

Les infrastructures participent aussi au développement des « smart territoires », caractérisés par des solutions technologiques et innovantes au service de leurs habitants. Des routes et parkings connectés pour fluidifier le trafic ; des capteurs pour mesurer en temps réel la présence des fuites d'eau ; des « smart grids » pour la gestion de l'énergie... Les infrastructures innovent dans de nombreux domaines, toujours au service des collectivités et des citoyens.

⁷ Baromètre Mobilités ⁸ MTE ⁹ ONPV
¹⁰ Aménagement Numérique ¹¹ ARCEP ¹² Infranum



5 ambitions pour des territoires, tremplins de la relance verte

Si l'utilité économique et sociale des infrastructures est reconnue par tous, leur utilité environnementale est parfois moins évidente. Pourtant, elles accompagnent les transformations écologiques et technologiques, protègent les territoires et renforcent leur résilience. Les acteurs publics comme privés ont la responsabilité de traduire en actes les grands objectifs nationaux pour construire les territoires de demain.







AMBITION N°1

Développer UNE MOBILITÉ BAS CARBONE

Les Français consacrent en moyenne 1h02 par jour à leurs déplacements¹. Effectués principalement en voiture, leur empreinte écologique est élevée. Or, les infrastructures de transport constituent un vecteur de transformation des mobilités. Elles accompagnent l'évolution vers des modes de transport plus écologiques et accessibles à tous. Une ambition forte est affichée dans ce domaine et les entreprises de Travaux Publics sont prêtes pour relever les défis.

30 %

des émissions GES en France sont attribuables au secteur des transports

9 %

c'est la part modale du vélo à atteindre d'ici à 2024 (soit un triplement par rapport à 2019)

Des actions prioritaires

- 1 Permettre des déplacements plus collectifs
- 2 Ancrer les mobilités douces dans les territoires
- 3 Accompagner l'essor des véhicules moins polluants

¹ Enquête mobilité des personnes

PERMETTRE DES DÉPLACEMENTS PLUS COLLECTIFS

La période de confinement a donné un coup de frein brutal à la mobilité des biens et des personnes. Cependant, elle a aussi mis en exergue le rôle essentiel du transport pour la continuité des activités économiques et l'approvisionnement des territoires. Dans un contexte de relance économique, investir dans les infrastructures de transport apparaît plus que jamais comme une nécessité pour renforcer les services et la résilience de ces réseaux.



Soutenir le lancement de nouveaux projets de transport en commun

Compte tenu des pertes subies pendant la crise sanitaire, les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) ont besoin d'un soutien financier de l'État pour que les projets de transports en commun voient le jour. Un 4^e appel à projets prévu par la Loi d'orientation des mobilités (LOM), devrait privilégier l'extension des réseaux de transport collectif dans de nombreuses collectivités.

Régénérer les infrastructures ferroviaires

Les infrastructures ferroviaires vieillissent et se dégradent, pénalisant la qualité du service et faisant parfois peser des risques sur la sécurité des utilisateurs. Les lignes de desserte fine du territoire, assurant les liaisons ferroviaires régionales, sont en décalage par rapport au reste du réseau : moins de 20 % sont électrifiées et l'âge moyen du réseau est de 40 ans. Retrouver des ambitions pour le transport de voyageurs toute distance et pour le fret ferroviaire est au cœur de la relance. Les régions disposent également d'une responsabilité importante pour lancer des travaux de modernisation de ces réseaux, afin de les rendre plus attractifs et encourager leur utilisation. D'ici à 2030, la part modale du fret ferroviaire devrait doubler pour s'établir à 18 %.

Rendre le transport maritime et fluvial plus vert

Les infrastructures portuaires, maritimes et fluviales sont stratégiques pour l'économie. Elles se placent aussi au cœur de la transition écologique en offrant des solutions alternatives moins polluantes. Le transport fluvial consomme par exemple 2 à 4 fois moins de carburant que les autres modes. Rendre les ports français plus attractifs passe aussi par la réduction de leur empreinte écologique. Un soutien de 200 M€ est annoncé en faveur du verdissement des ports, notamment pour la mise en place de bornes électriques à quai ou encore la création de points d'avitaillement de gaz naturel liquéfié (GNL) et d'hydrogène.

FOCUS

La mobilité partagée en essor : le cas du covoiturage

Alors que 79 % des déplacements de voyageurs sont réalisés en voiture, le covoiturage devient une alternative à la fois économique et vertueuse pour l'environnement.

Cette pratique, en expansion, nécessite la création et l'aménagement des voies existantes sur les grands axes routiers, le développement des aires de covoiturage, et un bon entretien du réseau routier.

PROJET D'AVENIR

Prix de la compétitivité économique – Victoires de l'Investissement Local 2019

- ✓ Dans la communauté d'Agglomération du Grand Besançon une ligne de bus a été transformée en itinéraire en site propre. Ce projet permet aux utilisateurs du bus de gagner du temps, favorise le report modal et participe à la réduction de l'empreinte carbone : plus de 250 tonnes d'émissions de CO₂ sont évitées chaque année.



Découvrez le projet



ANCRRER LES MOBILITÉS DOUCES DANS LES TERRITOIRES

Les modes doux – vélos, marche, trottinettes électriques – s'imposent dans la mobilité quotidienne de plus en plus de Français. Ils constituent des solutions plus écologiques, économiques et bénéfiques pour la santé. L'usage du vélo², par rapport à la voiture, permet par exemple d'éviter jusqu'à 700 kg d'émissions annuelles de CO₂ pour un trajet domicile-travail de 10 km.

Des infrastructures adaptées : une condition préalable à la pratique du vélo

L'utilisation des modes doux dans les déplacements repose sur l'existence d'infrastructures adaptées, tant en nombre qu'en qualité, afin de garantir la sécurité des usagers. En plus de leur rôle environnemental, les retombées socio-économiques liées au développement des infrastructures cyclables sont élevées : 1 M€ d'investissement dans les pistes cyclables génère près de 15 emplois³.

Vers une pérennisation des « coronapistes »

La crise sanitaire bouleverse les habitudes de déplacement des Français et devient un élément accélérateur du développement des infrastructures de mobilité douce. De nombreux itinéraires cyclables ont été créés pour répondre à cette demande : à la sortie du premier confinement, ce sont plus de 100 collectivités qui ont mis en place de nouveaux itinéraires cyclables et piétons, afin d'apporter une réponse aux problématiques de congestion et de distanciation sociale. Plus de ¾ des collectivités ont d'ores et déjà exprimé leur volonté de pérenniser une partie de ces aménagements⁴.

Faire du vélo un mode de transport du quotidien

La pratique du vélo n'est pas réservée aux grands centres urbains. Son développement dans les territoires périurbains, mais aussi dans des milieux plus ruraux est un enjeu des années à venir. Entre mai et septembre 2020, le nombre de passages de vélos est en hausse par rapport à l'année dernière : +20 % dans les zones périurbaines et +19 % en milieu rural⁵. Plusieurs appels à projets incitent les collectivités à s'engager dans cette voie. À l'échelle nationale, ce sont 200 M€ supplémentaires, sur deux ans, qui seront consacrés au déploiement des infrastructures cyclables. Il convient désormais, aux décideurs locaux, de changer de braquet pour lancer des projets partout dans les territoires !



PROJET D'AVENIR

Prix spécial – Victoires de l'Investissement Local 2019

- ✓ Une passerelle réservée aux piétons et aux vélos est désormais en service à Thionville. Elle a pour but de réduire les flux de circulation sur un pont très fréquenté. En plus des bénéfices environnementaux liés à la baisse des émissions de CO₂ et de la pollution sonore, la passerelle contribue à désengorger le pont routier, permettant aux automobilistes qui le traversent de gagner entre 33 000 et 45 000 heures par an.



Découvrez
le projet



² Opteven Lab ³ INDDIGO et VERTIGOLAB
⁴ CVTC ⁵ Vélo et Territoires

ACCOMPAGNER L'ESSOR DES VÉHICULES MOINS POLLUANTS

La mise à disposition d'infrastructures de recharge est une condition première au développement de la voiture électrique. Or, la France souffre encore d'un retard dans le déploiement par rapport à d'autres pays européens, ce qui freine les progrès de toute une filière.



L'hydrogène : une filière d'avenir

Entre 2020 et 2030, plus de 5 Mt de CO₂ pourraient être évitées grâce au déploiement de la mobilité hydrogène⁷. Celle-ci devient peu à peu une réalité dans plusieurs villes. La France compte aujourd'hui 17 bus à hydrogène en service et plus de 50 en cours de déploiement. Comme pour la mobilité électrique, l'essor de la mobilité hydrogène repose sur le déploiement de flottes de véhicules et des infrastructures de recharge appropriées. La Programmation pluriannuelle de l'énergie, pour 2019-2023, fixe l'objectif d'installer 100 stations de recharge en hydrogène d'ici à 2023. 1 000 bus à hydrogène devraient circuler dans les villes françaises d'ici à 2024⁸.

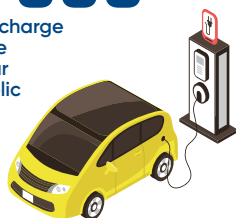
Plus de bornes pour favoriser l'essor du véhicule électrique

Avec 29 800 points de recharge publics recensés en juillet 2020, la France compte 1 point de recharge pour 8,4 véhicules électriques⁶. L'objectif, à horizon 2022, est d'avoir 1 million de véhicules électriques en circulation, ainsi que de garantir un ratio d'une borne de recharge pour 10 véhicules. De ce fait, il faut accélérer le déploiement des infrastructures de recharge pour atteindre 100 000 bornes sur l'espace public d'ici fin 2021.

Bientôt

100 000

bornes de recharge pour véhicule électrique sur l'espace public



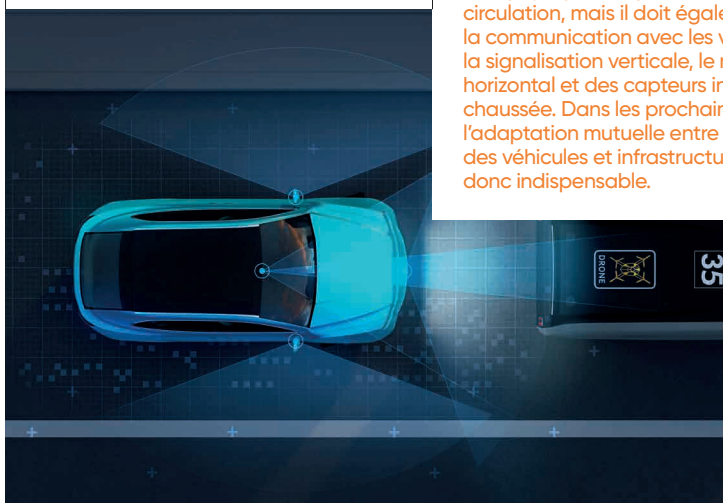
Les collectivités en première ligne !

Les collectivités sont au cœur du déploiement des infrastructures de recharge dans les territoires. Elles expérimentent aussi la transition des mobilités collectives vers des solutions à basse émission. Le bus électrique ou à hydrogène et les flottes de véhicules électriques en partage, se développent dans de nombreuses agglomérations. L'État doit encore apporter des moyens supplémentaires : 100 M€ sont annoncés afin d'encourager le développement d'un réseau de bornes de recharge rapide.

FOCUS

Et bientôt des véhicules autonomes ?

En plus d'être électriques, les véhicules deviennent de plus en plus autonomes. Le réseau routier doit être dans un état physique adapté à cette nouvelle circulation, mais il doit également assurer la communication avec les véhicules via la signalisation verticale, le marquage horizontal et des capteurs intégrés à la chaussée. Dans les prochaines années, l'adaptation mutuelle entre équipements des véhicules et infrastructures sera donc indispensable.





AMBITION N°2

Préserver LA RESSOURCE EN EAU

Stations de production et de traitement des eaux, réseaux d'adduction d'eau potable, canalisations, réservoirs et châteaux d'eau... La qualité des infrastructures est essentielle à la bonne gestion de l'eau. La préservation et la protection du milieu naturel reposent en effet sur des réseaux efficaces, permettant d'optimiser les prélèvements d'eau et d'éviter le gaspillage de la ressource.

1 MD DE M³

d'eau se perd chaque année en France en raison des fuites dans les réseaux ⁹

54 %

des Français sont prêts à payer l'eau plus cher afin d'améliorer la préservation de la ressource ¹⁰

Des actions prioritaires

- 1 Moderniser les infrastructures de l'eau pour réaliser des économies
- 2 Participer à la protection du milieu et à l'économie circulaire à travers les réseaux d'eau

MODERNISER LES INFRASTRUCTURES D'EAU

Le rendement des réseaux d'eau potable en France est inférieur à 80 %. Pour certaines collectivités, le taux de perte peut s'élever à plus de 40 %. Au titre du plan de relance gouvernemental, 300 M€ sont attendus pour sécuriser les infrastructures de l'eau. Toutefois, le déficit global en investissement est estimé entre 2 et 3 Md€ annuels.

Moderniser les réseaux est synonyme d'économies à terme

Pour les 15 prochaines années, l'objectif est de réduire les prélèvements d'eau de 25 %¹¹, afin de préserver la ressource et d'assurer les besoins futurs. Investir dans les réseaux d'eau et d'assainissement contribue à les rendre plus efficaces, à limiter les fuites et à réduire les prélèvements dans le milieu naturel. En renouvelant leurs réseaux, les collectivités peuvent réaliser d'importantes économies. Si les pertes en eau, qui peuvent être valorisées à environ 2,4 Md€¹², étaient évitées, elles permettraient de compenser en partie les coûts liés au remplacement des réseaux.

Pourtant, actuellement, le taux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement reste très insuffisant. Avec un rythme actuel de 0,6 % par an, il faut compter 170 ans pour remplacer le réseau d'eau potable, alors que la durée de vie d'une canalisation varie entre 30 à 80 ans¹³.

Protéger les milieux naturels

Concilier la préservation de la ressource et la protection du milieu naturel est au cœur des métiers des Travaux Publics. La réutilisation des eaux conventionnelles (eaux usées traitées, eaux grises et eaux de pluie) se développe. L'installation des réseaux d'eaux pluviales ou des réseaux séparatifs permet non seulement des nouveaux usages des eaux pluviales, mais évite aussi l'engorgement des réseaux des eaux usées. À l'inverse, lorsque le réseau est unitaire, en cas de fortes pluies, le risque de pollution devient élevé en raison des débordements des eaux non traitées.



PROJET D'AVENIR

Prix de la transition écologique – Victoires de l'Investissement Local 2019

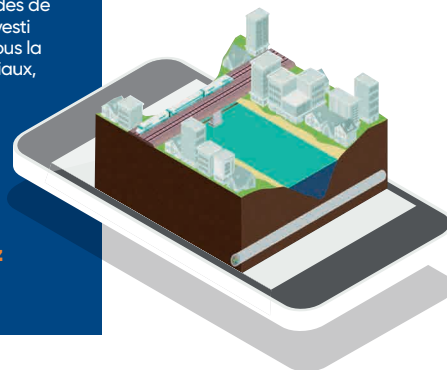
✓ Dans la Métropole de Tours le remplacement d'une conduite des eaux usées, devenue obsolète et sous-dimensionnée, permet de réduire le risque de rupture et de supprimer les épisodes de pollution de la Loire. Chaque euro investi dans la nouvelle galerie technique sous la Loire génère plus de 2€ de gains sociaux, économiques et environnementaux.



Découvrez le projet

15 %

des stations d'épuration de plus de 30 000 Équivalents-Habitants sont équipées d'un méthaniseur



Économie circulaire et traitement des eaux usées

Le traitement des eaux usées constitue aussi une source potentielle d'énergie, grâce à la méthanisation des boues d'épuration pour produire du biogaz. Actuellement, seulement 15 % des stations d'épuration de plus de 30 000 équivalents-habitants sont équipées d'un méthaniseur. Si tout le potentiel de méthanisation de ces stations était mobilisé, la France pourrait dépasser de 30 % les objectifs fixés par la loi de transition écologique (10 % de biogaz dans les réseaux d'ici à 2030).





AMBITION N°3

Accélérer LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En matière de transition énergétique, les infrastructures sont aussi au cœur des évolutions. La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) prévoit un doublement des capacités de production d'électricité d'origine renouvelable à horizon 2028 et une hausse de 40 à 60 % de la production de chaleur renouvelable. En parallèle, la part du nucléaire dans le mix électrique français devra être réduite à 50 % en 2035.

Des actions prioritaires

- 1 Développer des énergies plus diversifiées et vertes
- 2 Concevoir des territoires intelligents et durables

70 %

hausse de la production d'énergie renouvelable primaire depuis 2005 ¹⁴

x 2

objectif de développement des capacités de production d'électricité renouvelable à horizon 2028

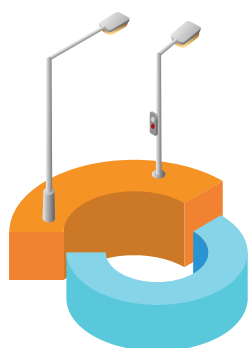
DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LES RÉSEAUX INTELLIGENTS

Citoyens, entreprises et collectivités s'engagent de plus en plus dans la transition énergétique. L'intention est à la fois de préserver l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, et de renforcer l'indépendance énergétique en réduisant le recours aux énergies fossiles. Les infrastructures font partie intégrante de la stratégie pour atteindre ces objectifs.



Pour une énergie diversifiée et bas carbone

Le développement des énergies vertes – l'hydroélectricité, le solaire photovoltaïque et l'éolien terrestre ou off-shore – participe à l'atteinte des objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), soit 36 % de la production d'électricité d'origine renouvelable en 2028¹⁵. L'inscription dans cette trajectoire passe par le déploiement de nouvelles infrastructures de production et de distribution d'énergie.



40 %
de la consommation en électricité d'une commune provient de l'éclairage public

15 PPE 16 SERCE

PROJET D'AVENIR

Efficacité énergétique – Rénovation de l'éclairage

- ✓ Le remplacement de plus de 130 lanternes obsolètes par des points lumineux équipés de LED, contribue à réduire la consommation d'électricité du parc d'éclairage public dans la Ville de Cherbourg. Grâce à cette initiative, chaque année, le gain de consommation énergétique s'établit à 156 MWh et 25 tonnes d'émissions de CO₂ sont évitées.



 **Découvrez le projet**

Quant au nucléaire, l'objectif est de réduire progressivement sa part dans le mix électrique. Alors qu'il représente aujourd'hui 3/4 de la production d'électricité, à horizon 2035 il doit s'établir à 50 %, avec la fermeture annoncée de 5 à 6 réacteurs. Dans l'intervalle, il demeure indispensable d'assurer le bon maintien du parc existant, avec des travaux de génie civil importants, pour permettre un fonctionnement optimal garantissant un niveau maximal de sécurité.

Adopter de nouvelles solutions pour mieux éclairer nos villes

L'éclairage public représente environ 40 % de la consommation en électricité d'une commune. L'âge moyen des installations est de 30 ans¹⁶. Rénovation des équipements, installation des outils de télédétection ou de télégestion, utilisations de la technologie LED... Les collectivités disposent de nombreuses solutions pour optimiser leur consommation et réduire leur impact environnemental.

Vers des réseaux « intelligents »

Pour accompagner les évolutions en matière d'usage de l'énergie et de moyens de production, le développement des réseaux intelligents ou « smart grids » se généralise. La digitalisation des réseaux permet de mieux gérer une énergie décentralisée, de l'économiser et de faciliter le recours à des nouveaux usages. Afin d'assurer la transition énergétique, les réseaux doivent aussi être plus résilients, performants et doivent garantir le passage vers un nouveau modèle d'offre et de demande.

Des territoires plus connectés au service des citoyens

Les réseaux intelligents constituent des outils incontournables des stratégies de villes intelligentes ou « smart cities ». Quelle que soit sa taille, chaque ville dispose des moyens pour limiter son impact environnemental et répondre aux besoins de ses citoyens. Piloter la consommation d'énergie au sein d'un quartier, fluidifier la mobilité, connecter la ville et ses habitants... les réseaux apportent ainsi des solutions pour gérer les flux (mobilité, eau, énergie) de façon plus fine.

**AMBITION N°4**

Accélérer LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Le déploiement du plan « France Très Haut Débit » se poursuit. Il doit permettre à tous les Français de bénéficier d'une meilleure connectivité numérique par l'accès au très haut débit. À horizon 2025, chacun, quel que soit son lieu d'habitation, sera raccordé à la fibre optique.

48 %

des Français ne sont toujours pas éligibles à la fibre optique

70 %

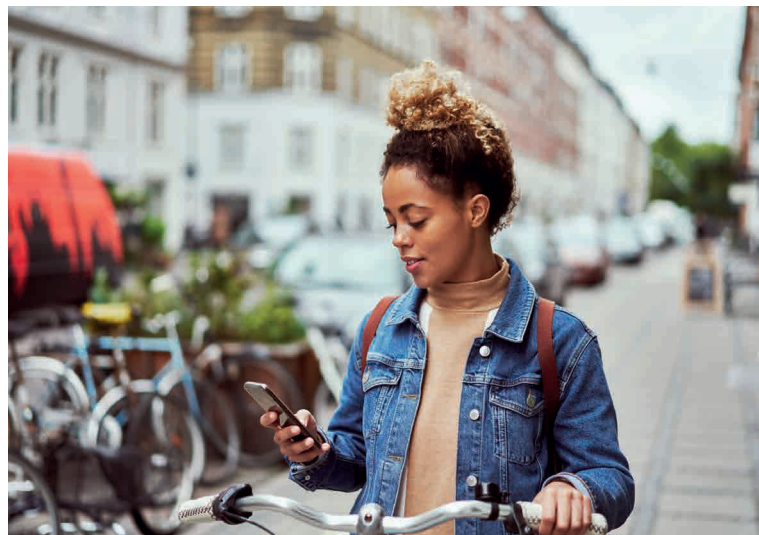
du territoire métropolitain est couvert par la téléphonie 4G

Des actions prioritaires

- 1 Généraliser la fibre optique dans tous les territoires
- 2 Mettre fin aux « zones blanches » de la téléphonie mobile

CONNECTER TOUS LES TERRITOIRES

La crise sanitaire met en évidence à quel point il est nécessaire de raccorder 100 % du territoire à l'Internet haut débit. Le télétravail, la télémedecine, les formations à distance entrent de façon massive dans le quotidien des Français. La généralisation de ces pratiques, dans les années à venir, va de pair avec le développement des réseaux et des infrastructures numériques sur l'ensemble du territoire.



La crise sanitaire, révélatrice d'inégalités numériques

Le confinement a révélé des inégalités dans l'accès au numérique, alors que ces réseaux sont indispensables durant cette période pour assurer la continuité des activités professionnelles et pédagogiques. L'aménagement numérique devient ainsi synonyme d'attractivité, de compétitivité et de cohésion. Alors que le Plan France THD prévoit la couverture de 80 % du territoire en fibre optique (FttH) d'ici à 2022, à fin juin 2020 48 % des Français n'y sont toujours pas éligibles. La crise sanitaire impacte, par ailleurs, fortement le déploiement de la fibre optique, avec un retard estimé à 1,5 million¹⁷ de prises.

Généraliser la fibre dans tous les territoires

Afin de faire face aux conséquences de la crise et participer à la relance économique, le plan gouvernemental prévoit d'investir 240 M€ supplémentaires dans le cadre du Plan France THD. Ces nouveaux crédits sont destinés principalement aux collectivités locales, porteuses des projets, afin qu'elles accélèrent l'exécution des chantiers en particulier dans les territoires moins denses. La généralisation de la couverture en fibre optique constitue en effet un levier de cohésion territoriale et de compétitivité économique en offrant des services égaux à l'ensemble des habitants.

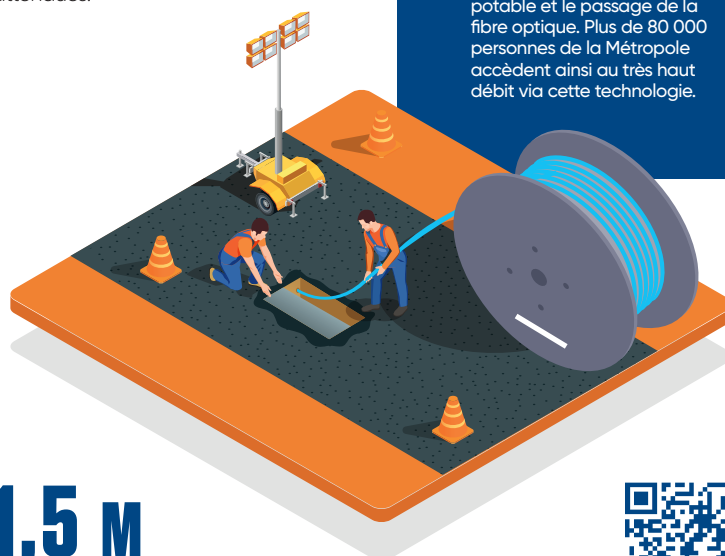
Plan New Deal Mobile : Demain la 5G ?

En matière de connectivité il est également urgent de mettre fin aux « zones blanches » de la téléphonie. Assurer une couverture mobile très haut débit dans tous les territoires, c'est aussi assurer un accès égal aux services de base. En 2019, la part du territoire métropolitain couvert en 4G, par les 4 opérateurs mobiles, s'élève à 70 %¹⁸. Le plan New Deal Mobile a pour objectif de passer en 4G la quasi-totalité des sites de téléphonie mobile fin 2020. À moyen terme, la technologie 5G¹⁹ constitue un saut technologique, afin de faire face à la hausse et à la diversification des usages numériques attendues.

PROJET D'AVENIR

Prix de la transition écologique – Victoires de l'Investissement Local 2019

- ✓ Dans la Métropole de Tours, une ancienne canalisation de conduite des eaux usées est remplacée par une galerie technique multi-réseaux. En plus du transfert des eaux usées, cette nouvelle galerie assure la conduite d'eau potable et le passage de la fibre optique. Plus de 80 000 personnes de la Métropole accèdent ainsi au très haut débit via cette technologie.



1,5 M

de prises FttH n'ont pas pu être déployées en raison de la crise sanitaire

Découvrez le projet





AMBITION N°5

Renforcer LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES

Les infrastructures ont un rôle majeur dans la protection des citoyens et des territoires. Bassins d'orage, digues, murs de soutènement, renaturation des cours d'eau, reconstitution des zones humides... les solutions qui existent sont nombreuses. Les entreprises des travaux publics se placent en première ligne dans l'adaptation face au changement climatique.

Des actions prioritaires

- 1 Renforcer la résilience des infrastructures pour protéger les territoires
- 2 Préserver les milieux naturels et la biodiversité

6

Français sur 10 sont concernés par les risques climatiques

50 000 KM

de cours d'eau feront l'objet de mesures de restauration de la continuité aquatique d'ici à 2030

ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

La France est le pays d'Europe qui subit le plus de dégâts face au changement climatique. Le coût d'indemnisation de ces sinistres s'élève à environ 1,9 Md€ par an²⁰. En accompagnant des projets locaux en faveur de la protection des territoires et de la biodiversité, il est possible de renforcer la résilience face au risque climatique.



PROJET D'AVENIR

Prix de la cohésion sociale et territoriale – Victoires de l'Investissement Local 2019

✓ L'aménagement des berges de la Boucle des Isles du lac d'Allier, avec une opération de restauration écologique simultanée au curage du lac est emblématique du nouveau rôle joué par les travaux d'infrastructures en ville. Ce projet mené par l'Agglomération de Vichy permet non seulement d'améliorer le cadre de vie des habitants, mais aussi d'accroître la résilience face aux inondations et de préserver la biodiversité.



Découvrez le projet



Restaurer les milieux naturels et préserver la biodiversité

Le risque d'inondation, les épisodes de sécheresse, ainsi que l'artificialisation des milieux altèrent le fonctionnement des écosystèmes et les services qu'ils offrent à la population.

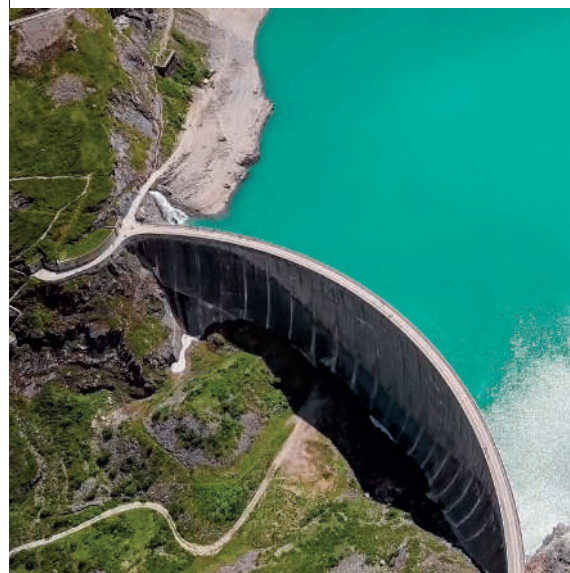
Toutefois, ces enjeux représentent une opportunité de diversification pour les entreprises de Travaux Publics : lutter contre l'étalement urbain en réhabilitant des friches, assurer un bon état écologique des cours d'eau grâce à leur renaturation et à une gestion alternative des eaux, améliorer la richesse piscicole en construisant des passes à poissons... Les travaux de restauration écologique s'inscrivent de plus en plus au cœur des activités du secteur. Le Plan Biodiversité de 2018²³ préconise de développer la nature en ville et de restaurer la continuité aquatique sur 50 000 km de cours d'eau en 2030. Pour accompagner les collectivités et acteurs locaux dans cette démarche, 250 M€ de financements additionnels sont annoncés dans le Plan France Relance pour des opérations en faveur de la restauration écologique et des aires protégées.

Lutter contre les inondations

Le risque d'inondation est le principal aléa climatique auquel est exposée la France. Plus de 18 millions²¹ de Français sont concernés. Ce phénomène menace des vies, des emplois, des habitations et provoque des dégâts conséquents. La crue de la Seine de 2016 a engendré plus d'1 Md€ de dégâts. Quant au risque de submersion marine, il est estimé qu'en France une élévation de la mer de 1 m causerait 2 Md€ de dommages au réseau routier²².

Renforcer la résilience des territoires

La prise en compte du changement climatique dans les politiques d'aménagement territorial doit être systématique. Afin de lutter contre le risque d'inondation, les collectivités locales peuvent, selon les situations, investir dans des digues, mieux entretenir les cours d'eau, aménager des berges ou redimensionner leurs systèmes d'évacuation d'eaux pluviales et prévoir des bassins de stockage. Le renforcement des barrages et la protection du littoral font partie des mesures inscrites dans le Plan de relance national.



20 FFA 21 Eau de France 22 UNECE
23 Plan Biodiversité



Notre relation à l'espace et aux territoires se transforme. Toutes les conditions sont réunies pour changer de paradigme : les aspirations des Français, les enjeux sanitaires, le nouveau rapport au travail avec le digital, la conscience nouvelle des entreprises de leur responsabilité territoriale. Les Français veulent travailler là où ils souhaitent vivre, et non plus l'inverse.

Se rendre au travail à vélo, recharger sa voiture électrique, télétravailler, vivre à l'abri des catastrophes naturelles... Autant de gestes du quotidien ou de souhaits qui ne pourront se réaliser que grâce à des infrastructures modernes et bien entretenues.

Après la crise sanitaire, l'effort d'investissement en matière d'infrastructures devra être démultiplié. Préserver les réseaux existants, les moderniser et accroître leur résilience face aux aléas climatiques en est le fondement. Mais il faut aussi imaginer et construire les territoires de demain, où les mobilités bas carbone se développent, où une énergie plus verte est produite, où l'aménagement est durable et où les services fondamentaux sont accessibles à tous. C'est ce futur que nous devons préparer dès aujourd'hui.

Liste DES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SIÈGE

23, avenue Condorcet
CS 60122
69616 VILLEURBANNE CEDEX
Tél : 04.37.47.39.75
Fax : 04.78.17.75.64
frtpaura@fntp.fr

DÉLÉGATION AUVERGNE

Maison des Industries
et des TP d'Auvergne
9, rue du Bois Joli –
B.P. 10063
63802 Cournon
D'Auvergne CEDEX
Tél : 04.73.42.27.00
Fax : 04.73.42.27.05
frtpaura@fntp.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

FRTP BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le Samourai II
3, rue René Char
21000 DIJON
Tél : 03.80.41.93.21
Fax : 03.80.41.93.20
frtpbfc@fntp.fr

DÉLÉGATION FRANCHE-COMTÉ

ECOPOLE TP
Rue Auguste Lucien Vérité
25000 BESANÇON
Tél : 03.81.41.16.16
Fax : 03.81.41.16.10
frtpbfc@fntp.fr

BRETAGNE

FRTP BRETAGNE

2, rue des Maréchaux
35132 VEZIN-LE-COQUET
Tél : 02.99.63.66.33
Fax : 02.99.63.56.36
breta@fntp.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE

FRTP CENTRE-VAL DE LOIRE

32, rue Charles Sanglier
45000 ORLÉANS
Tél : 02.38.54.12.27
Fax : 02.38.53.93.29
centre@fntp.fr

GRAND EST

FRTP GRAND EST

Pôle BTP Espace européen
de l'Entreprise
1A, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03.88.35.59.65
Fax : 03.88.24.14.66
grandest@fntp.fr

FÉDÉRATION LORRAINE

3, rue Jean-Antoine Chaptal
CS 35580
57078 METZ Cedex 03
Tél : 03.87.74.38.45
Fax : 03.87.74.98.37
lorrai@fntp.fr

FÉDÉRATION ALSACE

Pôle BTP Espace européen
de l'Entreprise
1A, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03.88.35.59.65
Fax : 03.88.24.14.66
alsace@fntp.fr

FÉDÉRATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Parc Technologique
du Mont Bernard
8, rue Dom Perignon
CS 40064
51006 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03.26.69.34.70
Fax : 03.26.69.34.71
champagne-ardenne@fntp.fr

HAUTS-DE-FRANCE

FRTP HAUTS-DE-FRANCE

268, boulevard Clémenceau
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
Tél : 03.20.98.00.33
hdf@fntp.fr

DÉLÉGATION PICARDIE

6, rue Colbert
80000 AMIENS
Tél : 03.22.71.76.00
Fax : 03.22.80.03.24
frtpicardie@fntp.fr

ÎLE-DE-FRANCE

FRTP ÎLE-DE-FRANCE

9, rue de Berri
75008 PARIS
Tél : 01.47.66.01.23
Fax : 01.47.66.10.39
idf1@fntp.fr

LA RÉUNION

FÉDÉRATION RÉUNIONNAISE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Rue du Pont – CS 41051
97404 SAINT-DENIS CEDEX
Tél : 02.62.41.70.87
Fax : 02.62.21.55.07
contact@frbtp.re

NORMANDIE

FRTP NORMANDIE

Siège régional :
Parc du Zénith, Bâtiment B1
420, avenue des Canadiens
76650 PETIT COURONNE

Antenne à Caen :

12, rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT-CONTEST
Tél : 02.35.61.02.71
Fax : 02.35.60.75.51
normandie@fntp.fr

NOUVELLE-AQUITAINE

FRTP NOUVELLE-AQUITAINE

Maison du BTP
1 bis, avenue de Chavailles
CS 62013
33525 BRUGES CEDEX
Tél : 05.56.11.32.00
Fax : 05.56.11.32.02
frtpna@fntp.fr

DÉLÉGATION LIMOGES

22, rue Atlantis
BP 6954
87069 LIMOGES CEDEX
Tél : 05.55.35.07.05
Fax : 05.55.35.07.09
limousin@fntp.fr

DÉLÉGATION POITIERS

26, rue Gay-Lussac
BP 20958
86038 POITIERS CEDEX
Tél : 05.49.61.49.75
Fax : 05.49.44.09.44
pchar@fntp.fr

OCCITANIE

FRTP OCCITANIE

SIÈGE
7, square Boulingrin
BP 31514
31015 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05.61.25.71.05
Fax : 05.61.25.83.40
occitaniepy@fntp.fr

DÉLÉGATION MÉDITERRANÉE

ZA de Tournezy
Passage Jean Cocteau
n° B32 et 16
34070 MONTPELLIER
Tél : 04.67.69.00.00
Fax : 04.67.69.00.19
occitanied@fntp.fr

PAYS DE LA LOIRE

FRTP PAYS DE LA LOIRE

ZAC de la Chanterrie
Rue Edmé Mariotte
CP 40769
44307 NANTES CEDEX 3
Tél : 02.28.01.00.60
Fax : 02.28.01.00.69
paysdelaloire@fntp.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

FRTP PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

344 boulevard Michelet
13009 MARSEILLE
Tél : 04.91.77.89.31
Fax : 04.91.76.36.82
paca@fntp.fr

Les chiffres clés et sondages utilisés dans ce rapport proviennent des sources suivantes : AFHYPAC, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Aménagement Numérique, ARCEP, Avere France, Club des Villes et territoires cyclables, CNETP, Eau de France, EY, Fédération Française de l'Assurance, Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, INDDIGO, InfraNum, Institut Montaigne, Les Candidats, McKinsey, Ministère de la Transition Ecologique, OFCE, Opteven Lab, SDES, Sénat, SERCE, UNECE, Vélo & Territoires, VERTIGOLAB, Wimoov, WWF.

Crédits photos : Colas (© Laurent Zylberman, © Joachim Bertrand, © Yves Soulaillie), Eiffage (© Photothèque Eiffage, © Hervé Piraud, © Photothèque APRR, © David Aubert), Entreprise CHARIER (© Gaël Arnaud), Eurovia (© Céline Levain), IStock, NGE (© Marc Chesneau, © Najim Barika, © Jean-Philippe Moullet, © Alain Grelet, © Photothèque NGE, © Jonathan MariAlpacaAndia.fr), © Photothèque RAZEL-BEC, © SADE, © VINCI (© Photothèque Vinci, © Francis Vigouroux, © Richard Nourry), © VINCI Energies

Conception et réalisation : CIMΔYA

TP informations n°78 - Édition novembre 2020 - N° ISBN : 2-906243000-0

DÉCOUVREZ le rapport d'activité 2020

fntp.fr



Fédération Nationale des Travaux Publics
3, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 13 31 44 - Fax : 01 45 61 04 47
Contact : infos@fntp.fr
Pour suivre notre actualité : @FNTF_info

